

PARTIE 1

Introduction

GUIDE COMPLET DE DESCRIPTION ET D'UTILISATION DES THÉSAURUS HARMONISÉS EN SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES

Présentation du guide

La traçabilité des informations dans un dossier d'entreprise ou dans un dossier médical en Santé au travail requiert de s'approprier les vocabulaires partagés par l'ensemble des personnels des SSTI (Service de santé au travail interentreprises) impliqués dans les missions d'AMT (actions en milieu de travail), le suivi de l'état de santé, la veille et le conseil.

Afin de faciliter et minimiser la saisie, des prérequis tels que la qualité du logiciel, ou la mise en visibilité des saisies déjà effectuées restent des incontournables.

Le présent guide permet de comprendre l'intérêt de chaque saisie et de découvrir les libellés à disposition, ainsi que les aides disponibles pour une facilitation de la saisie au quotidien.

Il se présente en trois parties :

- ▶ Introduction
- ▶ Fiches techniques de chaque catégorie de libellés à saisir
- ▶ Questions fréquemment posées

Quelles ont été les autres actions entreprises pour faciliter la saisie ?

Aujourd'hui, le besoin de disposer d'un accompagnement à la mise en œuvre de la traçabilité est d'actualité, d'autant plus que la conscience de l'importance de saisir les informations est acquise. Les Services sont demandeurs d'un accompagnement de ce type, c'est pourquoi Présanse met en œuvre différents leviers pour aider les Services et leurs personnels à améliorer la traçabilité :

1. Un correspondant Thésaurus dans chaque Service

- ▶ Mise en place d'un réseau de référents Thésaurus dans chaque Service de santé au travail interentreprises.
- ▶ Mise en place d'un réseau de référents Thésaurus par région (un ou deux dans chaque région) qui siègent aussi dans le groupe Thésaurus Présanse pour répondre au mieux aux attentes et besoins des utilisateurs.
- ▶ ...

2. Un cahier des charges et un cahier des recettes disponibles pour les SSTI pouvant se traduire en clauses contractuelles avec les éditeurs de logiciels

- ▶ Mise à disposition des Services et des éditeurs de logiciels d'un cahier des charges commun des fonctionnalités des logiciels-métiers et d'un cahier de recettes. Rencontre et audition régulière avec les éditeurs de logiciels pour veiller à la bonne implémentation des Thésaurus Harmonisés et au respect de leur contenu (signature d'un accord d'utilisation).
- ▶ Accompagnement des éditeurs de logiciels dans l'implémentation des Thésaurus et de leurs supports dérivés dans les solutions logicielles.
- ▶ Suivi de l'évolution des systèmes d'information et actions pour favoriser leur convergence.
- ▶ ...

3. Des conseils de traçabilité

Actions de formation / information / Communication / Conseils

- ▶ Organisation de Journées nationales d'information sur les Thésaurus Harmonisés.
- ▶ Rédaction de conseils et préconisations pour faciliter l'utilisation des Thésaurus, dans les informations mensuelles, disponibles sur le site de Présanse.
- ▶ Mise en place, avec l'Afometra, de formations sur les Thésaurus Harmonisés.
- ▶ Interventions dans les Services et/ou en région pour présenter les Thésaurus et leur utilisation.

Réponse par messagerie dédiée : une adresse mail est dédiée à la réception des demandes de modifications ou d'ajouts de libellés dans les Thésaurus, qui donnent lieu à un traitement par le groupe Thésaurus national et à un retour mail dans le cadre de la veille des Thésaurus.

Aides par présaisie

- ▶ Elaboration et mise à disposition de matrices (MEEP et METAP) pour plus de 1 400 métiers proposant respectivement, à partir d'un nom de métier ou son code PCS-ESE (Thésaurus des professions), une liste d'expositions professionnelles issue des libellés du Thésaurus des expositions professionnelles classées selon ses classes, ou une liste de tâches (Thésaurus des tâches) potentiellement réalisées par un salarié pour un poste donné.
- ▶ Mise à disposition de short-lists pour certains Thésaurus (Effets sur la santé, Expositions professionnelles, Vaccins).
- ▶ ...

GENÈSE ET MÉTHODOLOGIE DU PROJET DE MISE À DISPOSITION D'OUTILS D'AIDE À LA SAISIE EN THÉSAURUS HARMONISÉS

La traçabilité et la veille sanitaire sont au cœur des missions des SSTI. La portabilité des informations en possession du SSTI, pour le salarié comme pour l'employeur, est ainsi requise. Dans ce sens, la Haute Autorité de Santé (HAS) a élaboré une recommandation de bonne pratique sur la tenue du Dossier Médical en Santé au Travail (DMST), très aidante pour saisir de manière cohérente sur le territoire. Celle-ci recommandait de développer l'usage de Thésaurus Harmonisés.

Dès lors, la profession s'est emparée du sujet et l'a traité avec la mise à disposition de trente-cinq Thésaurus couvrant l'ensemble des missions des Services de santé au travail : suivi de l'état de santé, action en milieu de travail, conseil de prévention,...

Les réformes successives et les plans de santé sont venus confirmer l'intérêt de disposer de tels outils d'aide à la traçabilité.

Ainsi, la saisie dans les logiciels-métiers est en hausse depuis des années et il existe une volonté des utilisateurs à le faire. Toutefois, la saisie reste perfectible et les Thésaurus ne sont pas toujours suffisamment utilisés ou pas systématiquement.

Afin d'atteindre une meilleure efficacité dans la saisie normalisée des données au quotidien, des initiatives et/ou des outils ont été réalisés par Présanse, ainsi que par des utilisateurs dans les Services, motivant l'idée d'une mutualisation améliorée au niveau national, à travers le choix ou la création d'outils d'aide à la saisie par les Groupes Thésaurus de Présanse.

Aussi, il a été décidé de mettre à disposition des guides et des supports dérivés, inspirés d'outils existants et utilisés dans les Services, en cohérence avec les besoins et souhaits remontés au travers d'un questionnaire, soumis aux SSTI à l'été 2020.

Pour ce faire, des sous-groupes de travail, composés de membres des Groupes Thésaurus, ont été mis en place et ont travaillé à la création dudit questionnaire et à une grille d'analyse des outils existants.

Le questionnaire portait sur le recueil des besoins et attentes en termes d'aide à la traçabilité, ainsi que sur l'utilisation des Thésaurus Harmonisés, dont celui des expositions professionnelles, mais aussi sur l'identification et la collecte d'outils déjà existants localement et facilitant la saisie.

Ainsi, soixante-dix-huit SSTI ont répondu (représentant 45,1 % des salariés suivis et 44,6 % des effectifs en personnes physiques des Services), mettant en évidence vingt-quatre outils complémentaires.

Le questionnaire a permis de mettre en exergue les besoins prioritaires suivants :

- ▶ Disposer d'aide à la saisie pour le Thésaurus des expositions professionnelles (60,6 % des répondants), sous la forme d'outils simples, concis, pédagogiques et ludiques (arbres décisionnels, matrices, outil par métiers/types d'activité/tâches, occurrences de saisie,...).

- ▶ Disposer d'outils d'aide à la saisie pour d'autres Thésaurus comme ceux des actions en milieu de travail, des effets sur la santé, des professions, de prévention, des tâches, ou encore des médicaments (à titre d'exemple, demande formulée par 63,4 % des répondants au questionnaire pour le Thésaurus des effets sur la santé).
- ▶ Bénéficier de listes courtes (87,3 % des répondants au questionnaire), de MEEP pour un nombre plus important de métiers.
- ▶ Mettre en place des référents pour accompagner les utilisateurs.
- ▶ Disposer d'une hotline pour être aidé dans la saisie en cas de besoin (32,4 % des répondants au questionnaire).
- ▶ ...

Ces besoins prioritaires d'aide à la saisie sont demandés par les professionnels des Services pour aller plus vite (98,6 % des répondants), pour trouver le bon libellé (97,6 % des répondants), pour être aidé dans l'inspiration (64,8 % des répondants).

Ils concernent prioritairement les Thésaurus Harmonisés des expositions professionnelles, des effets sur la santé (CIM 10), des actions en milieu de travail, des professions (PCS-ESE 2003-2017) et de prévention.

Les principaux leviers à la saisie ont pu être identifiés :

- ▶ Améliorer la fonctionnalité et l'ergonomie des logiciels-métiers (91,5 % des répondants au questionnaire).
- ▶ Disposer de listes courtes des Thésaurus Harmonisés (87,3 % des répondants au questionnaire).
- ▶ Mieux faire connaître les outils existants d'aide à l'utilisation des Thésaurus Harmonisés, telles les listes courtes (short-lists), les matrices emploi-expositions potentielles (MEEP), les guides d'aide à l'utilisation (à titre d'exemple, 74,6 % des répondants au questionnaire utilisent déjà les shorts-lists pour renseigner le DMST et 56,4 % utilisent les MEEP).
- ▶ Associer les acteurs contribuant à la saisie à l'exploitation des données.
- ▶ Expliquer la construction et l'arborescence des Thésaurus Harmonisés.

Les analyses des initiatives locales et des réponses des Services au questionnaire ont permis de dessiner les principales lignes de conduite des travaux menés en sous-groupes.

Au cours du travail de production d'outils et de supports d'aide à la saisie, les Groupes Thésaurus de Présanse se sont attachés à prendre en compte les besoins et souhaits des utilisateurs et ont tout mis en œuvre pour que les documents mis à disposition répondent à leurs attentes et soient faciles d'utilisation au quotidien.

Pour mener à bien ces travaux, les missions des SSTI (actions en entreprises, surveillance de l'état de santé, conseil, traçabilité et veille sanitaire), ainsi que l'offre des Services et les indicateurs attendants ont également été pris en compte.

Ainsi, sont désormais disponibles, outre les documents déjà existants et consultables en annexes, les productions suivantes :

- ▶ Fiches pratiques descriptives par Thésaurus Harmonisés.
- ▶ Fiche descriptive des matrices emplois-expositions potentielles.
- ▶ Fiches descriptives des short-lists.
- ▶ Indexation des expositions professionnelles, selon leur qualification (tableaux de maladies professionnelles correspondants, classement CMR, agent biologique pathogène groupes 3 et 4, ...).
- ▶ Présentation des Thésaurus avec leur arborescence.
- ▶ ...

Ces différents supports sont contenus dans ce guide ou correspondent à des annexes accessibles via des liens hypertextes.

En parallèle, d'autres actions seront conduites, dans les prochains mois, pour améliorer la saisie.

Concernant l'ergonomie et la facilitation dans l'utilisation des logiciels, Présanse se rapprochera des éditeurs de logiciels pour les interroger sur leurs projets ou réalisations d'amélioration de l'ergonomie identifiées comme nécessaires.

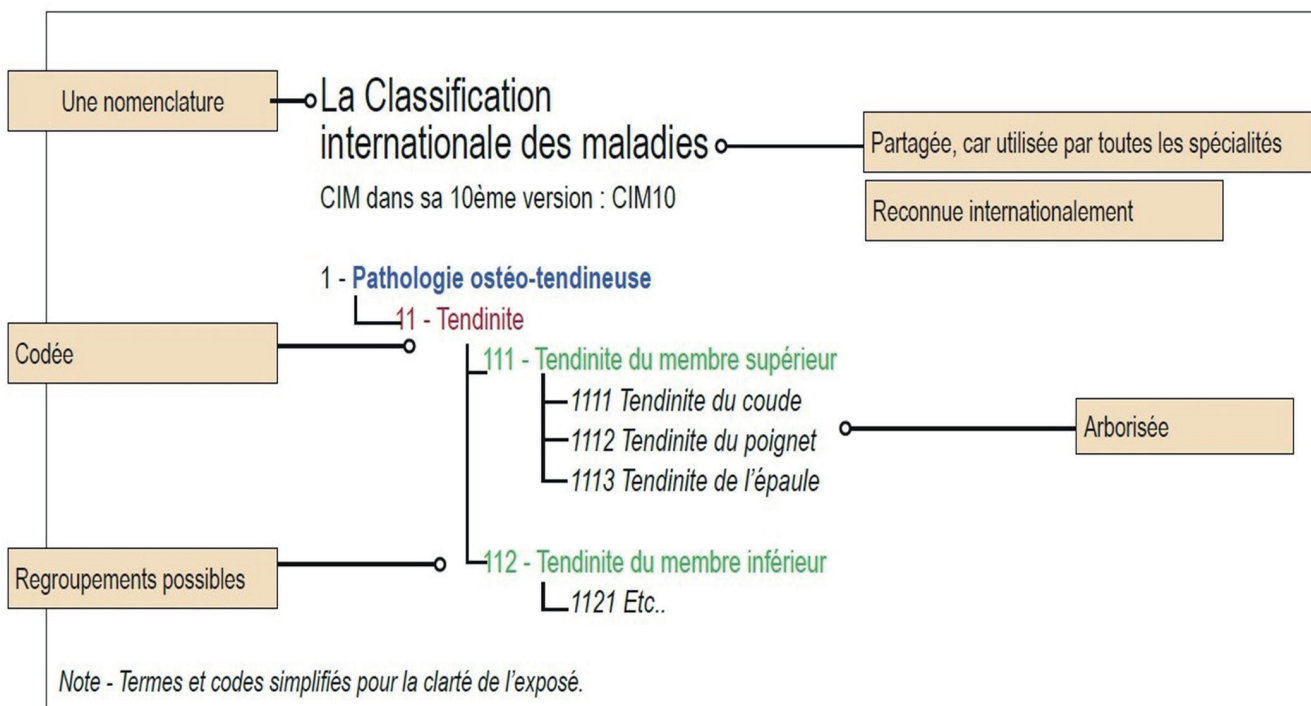
En outre, un important travail de communication sera entrepris, en direction des Services et de leurs personnels, pour faire connaître les différents outils mis à disposition à travers ce guide et ses annexes.

Des webinaires et des sessions de présentation de ces outils pourront être organisés aussi bien au niveau national qu'au niveau des régions, pour former les utilisateurs à l'emploi au quotidien des Thésaurus Harmonisés et de leurs supports dérivés.

DÉFINITION ET EXEMPLE DE THÉSAURUS

Un Thésaurus est un type particulier de langage documentaire constitué d'un ensemble structuré de termes stables permettant de partager un langage commun, et pouvant être utilisés pour l'indexation de documents dans une base de données.

La structure du Thésaurus peut être hiérarchique ou en réseau, faisant appel à une ou plusieurs tables.



Une multiplicité de logiciels	Principaux logiciels-métiers utilisés en SSTI		
	Editeurs	Logiciel-métier	Club utilisateurs
	AXESS Solutions Santé	MEDTRA4	ASSUM
	AXON CARE SAS	E-CHECK	
	HEALTH@WORK	TRUSTTEAM	En cours de constitution
	IDS (Intégral Data Santé)	DINAMIT / DATASAT	ADEMIST
	KENORA Groupe	KENORA Santé au Travail	
	KITRY	KITRY EHS	
	OCARA Group GEIE	GEPS	
	PADOA	PADOA	
VAL Solutions	STETHO / PREVENTIEL	AVIP	
	SSTI ayant développé leur propre logiciel-métier (liste non-exhaustive)		
	ACMS (Suresnes)		
	APST-BTP-RP (Bourg-la-Reine)		
	AST 67 (Strasbourg)		

SSTI ayant développé leur propre logiciel-métier (liste non-exhaustive)

POURQUOI HARMONISER LE VOCABULAIRE UTILISÉ EN SANTÉ AU TRAVAIL ?

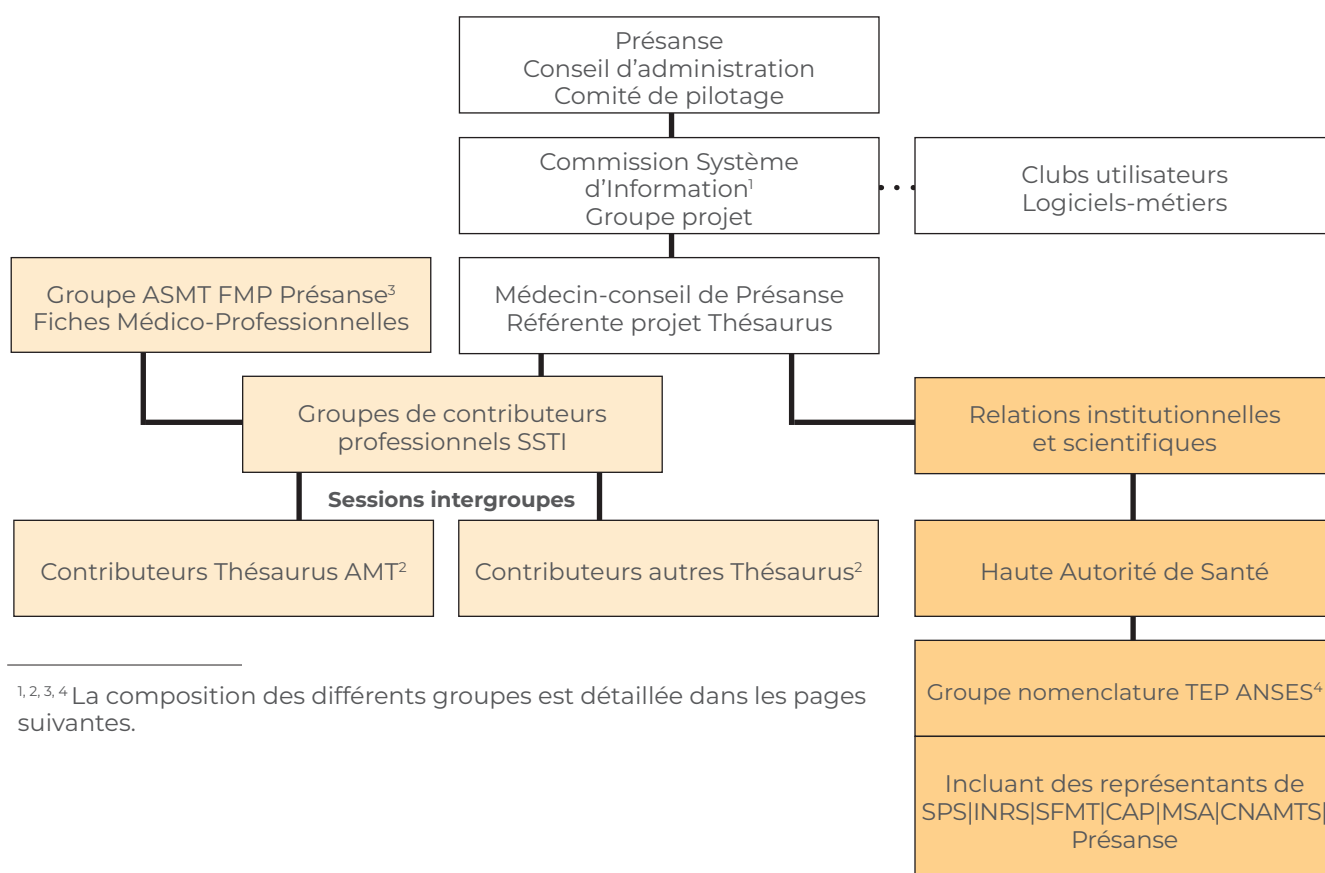
L'harmonisation, c'est-à-dire le choix de Thésaurus communs en Santé au travail, répond à plusieurs nécessités :

- a) Partager un vocabulaire commun, afin d'assurer la continuité du suivi du travailleur :
 - ▶ par différents médecins travaillant dans un même Service, lors des changements d'entreprise du salarié ou à l'occasion de remplacements de médecins ;
 - ▶ par différents médecins exerçant dans des Services différents, lorsque le salarié est mobile ;
 - ▶ par différents médecins appartenant à différentes spécialités, en partageant les mêmes intitulés de symptômes et de maladies par, notamment, l'utilisation de la CIM10 ;
 - ▶ par différents professionnels exerçant au sein d'un même Service ;
 - ▶ entre préventeurs internes et externes au Service, d'où l'avantage d'utiliser le même Thésaurus d'expositions professionnelles en consultation de pathologie professionnelle, à la CNAMTS, à l'ANSES, à SPF, à l'INRS, aux Centres antipoison, à la MSA.
 - b) Valoriser le temps actuellement déjà consacré à la saisie de données peu exploitées, pour obtenir des données homogènes et adaptées aux besoins de prévention.
 - c) Donner aux médecins du travail et autres membres de l'équipe pluridisciplinaire la possibilité d'exploiter collectivement les données issues des dossiers médicaux et, par ailleurs, de participer à la veille sanitaire.
 - d) Améliorer l'exploitation des données saisies grâce à la hiérarchisation des données entre elles au sein de Thésaurus exempts, dans la mesure du possible, de scories qui seraient dues à l'accumulation, années après années, de propositions non validées.
 - e) Permettre une exploitation des données croisées avec les autres professions utilisant les mêmes Thésaurus (exemples : données CMR et cancer avec les cancérologues ; postures et TMS avec les médecins rhumatologues et les ergonomes).
 - f) Faciliter la collaboration avec les consultations de pathologie professionnelle, dans le cadre du Réseau National de Vigilance et de prévention des Pathologies Professionnelles qui utilisent le Thésaurus des expositions pour étudier l'émergence de liens peu connus entre les expositions et des pathologies.
 - g) Participer encore plus à la traçabilité, non seulement des expositions professionnelles, mais aussi de toutes les informations traitées dans les Services.
- Les Thésaurus sont ainsi des éléments facilitateurs du travail entre professionnels tendant vers un objectif commun : celui d'améliorer la préservation de la Santé au travail.

COMMENT LE CONSENSUS SUR L'HARMONISATION DES THÉSAURUS A-T-IL ÉTÉ RÉALISÉ ? COMMENT LES PROFESSIONNELS ONT-ILS ÉTÉ INTÉGRÉS AU CONSENSUS ?

Mode projet

La démarche, commencée en 2009, a été menée en mode projet, selon le schéma ci-dessous :



^{1,2,3,4} La composition des différents groupes est détaillée dans les pages suivantes.

Concertation avec les professionnels

A chaque étape de la démarche, les différents professionnels des Services interentreprises ont été associés : médecins du travail, ergonomes, toxicologues, psychologues, directeurs et présidents de Services, en respectant une représentation des différentes régions, en tenant compte de la taille des Services et de l'appartenance aux différents clubs utilisateurs de logiciels.

Concertation institutionnelle

De par sa proximité (et celle de Présanse) avec les institutionnels, la Commission Système d'Information s'est assurée de la cohérence de ces choix.

COMPOSITION DES GROUPES PROFESSIONNELS

(Les noms en orange correspondent aux membres actuels de ces groupes professionnels).

COMMISSION SYSTÈMES D'INFORMATION

Présidents de la Commission Systèmes d'information du Présanse

- ▶ Léon PETIT, *Président SIST 79, Niort*
- ▶ André COUYRAS, *Président AIST La Prévention Active, Clermont-Ferrand*

Équipe permanente de Présanse pour la préparation, le suivi des travaux de la Commission Systèmes d'information

- ▶ Dr Corinne LETHEUX, *Médecin du travail, Médecin-conseil de Présanse, Référente Thésaurus*
- ▶ Sébastien DUPERY, *Assistant du Pôle Médico-technique de Présanse*

Membres de la Commission Systèmes d'information

- ▶ Bruno ANTOINET, *Directeur, CIHL 45, Saran*
- ▶ Didier BLANCQUAERT[†], *Directeur, GIMS 13, Marseille*
- ▶ Jean-Michel BOUCHON, *Directeur, Santé et Travail en Drôme Vercors, Romans*
- ▶ Jean-François BOULAT, *Directeur, APST-BTP-RP, Bourg-la-Reine*
- ▶ Dominique BOUQUET, *Directeur informatique, ACMS, Suresnes*
- ▶ Danièle BOURLA, *Directrice Conseil en stratégie, Efficience Santé au Travail, Paris*
- ▶ Loïc CAVELLE[†], *Président, PST 14, Caen*
- ▶ David COUTURIER, *Directeur, AMITR, Maizières-la-Grand-Paroisse*
- ▶ Bernard DAGNAUD, *Directeur, AHI 33, Bordeaux*
- ▶ Jean-Pierre DAGNEAUX, *Directeur Général, SSTRN Nantes*
- ▶ Bertrand DUPLESSIS, *Directeur, AIST Cœur d'Hérault, Béziers*
- ▶ Gaétan DUSSAUX, *Directeur, ADESTI, Mont-Saint-Aignan*
- ▶ Pierre-Paul EDEL, *Directeur, AMET, Rosny-sous-Bois*
- ▶ Laurent EECKE, *Directeur, AIST 19, Brive*
- ▶ Corinne EMO, *Directrice, AMSN, Bois-Guillaume*
- ▶ Patrice FERENZIN, *Directeur, CIST 47, Bon-Encontre*
- ▶ Karine FLAHAUT, *Directrice, ASMT65, Tarbes*
- ▶ Bernard GAÏSSET, *Directeur général, ACMS Suresnes*
- ▶ Florent GILFAUT, *Responsable Système d'Information, MC2A, Lyon*
- ▶ Jean-Philippe GRIVA, *Directeur, EXPERTIS, Marseille*
- ▶ Olivier HARDOUIN, *Directeur d'antenne, Pôle Santé Travail Métropole Nord, Lille*
- ▶ Valéry HOURNON-GAÏA, *Responsable informatique, IPAL, Alfortville*
- ▶ Philippe LACOUR, *Directeur, ASTME, Creutzwald*
- ▶ Nicolas LE BELLEC, *Directeur général, ACMS, Suresnes*
- ▶ Yann LE CAM, *Directeur, AIST 84, Vedène*

- ▶ Pascal LE DEIST, *Directeur, OPSAT Franche-Comté, Etupes*
- ▶ Pierre LE VELLY, *Consultant en Systèmes d'Information, Présanse Bretagne*
- ▶ Francine LEMONNIER, *Directrice, ASMIS, Amiens*
- ▶ Bernard MAS, *Directeur, AIST 19, Brive*
- ▶ Michel MEYER, *Directeur des systèmes d'information, AST 67, Strasbourg*
- ▶ Caroline NAYRAT, *Médecin resp. Politique Santé travail - Ingénieur ergonomiste, AMSN, Bois-Guillaume*
- ▶ Karine PASSAGNE-CORTESI, *Directrice, AST Grand-Lyon, Villeurbanne*
- ▶ Anne PLANTIF, *Directeur, Santé au Travail des Landes, Saint-Pierre-du-Mont*
- ▶ Éric RASPAIL, *Directeur, AST 35, Rennes*
- ▶ Robert RAVRY, *Directeur informatique, ACMS, Suresnes*
- ▶ Sylvain RICHEL, *Directeur, Ardennes Santé Travail, Charleville-Mézières*
- ▶ Philippe ROLLAND, *Directeur, SIST Narbonne*
- ▶ Régis SENEGOU, *Président, ST 72, Le Mans*
- ▶ Jean-Paul TESSIEREAU, *Directeur, CMIE, Paris*
- ▶ Annie THIEBAUD, *Directrice, Santé au Travail Nord de l'Yonne, Sens*
- ▶ Emmanuel TRETOUT, *Directeur informatique, SSTRN, Nantes*
- ▶ Céline VANHOOREBEKE, *Responsable système d'information, Pôle Santé Travail Métropole Nord, Lille*
- ▶ Florent VAUBOURDOLLE, *Directeur, AHI 33, Bordeaux*
- ▶ Sébastien VAUTIER, *Responsable informatique, SATM, Laval*
- ▶ Patrice VIARD, *Directeur général adjoint, SSTI 03, Saint-Victor*
- ▶ Claudine VERDOLINI, *Directrice des opérations & de la qualité, STVB, Villefranche*
- ▶ Valérie VOL-FRESNE, *Directrice, SMIRR, Reims*

GROUPES THÉSAURUS²

Animateur et pilote des Groupes Thésaurus

- ▶ Dr Corinne LETHEUX, *Médecin du travail, Médecin-conseil de Présanse, Référente Thésaurus*

Membres des Groupes Thésaurus

- ▶ Brice BESSONNAT, *Médecin du travail, AST 74, Annecy*
- ▶ Jean-Charles BEYSSIER, *Responsable Rhône Prévention Santé travail, Lyon*
- ▶ Pascal BIACHE, *Médecin coordonnateur, ASTME, Creutzwald*
- ▶ Isabelle BIDEGAIN, *Médecin du travail, ASMT 65, Tarbes*
- ▶ Nicolas BOHIN, *Médecin du travail, médecin animateur, ACMS, Suresnes*
- ▶ Anne-Sophie BONNET, *Toxicologue, Pôle Santé Travail Métropole Nord, Lille*
- ▶ Dominique BOUQUET, *Informaticien, ACMS, Suresnes,*
- ▶ Anne-Sophie BRAIEK, *Médecin du travail, AST 67, Strasbourg*
- ▶ Patricia BRAT, *Médecin du travail, CIAMT, Paris*
- ▶ Claire CABIOC'H, *Médecin coordinateur, Santé au Travail en Cornouaille, Quimper*
- ▶ Frédérique COSTE, *Médecin du travail, CMIE, Paris / ASMS, Suresnes*
- ▶ Corinne DANJOU, *Service informatique, AST 67, Strasbourg*

- ▶ Stéphane DEGUILHEM, *Directeur, APAS 17, Rochefort*
- ▶ Jérôme DOMERGUE[†], *Médecin du travail, CIAMT, Paris*
- ▶ Pierre-Paul DOMINATI, *Directeur du Pôle Prévention, EXPERTIS, Marseille*
- ▶ Valérie DUCRET, *Médecin du travail, AST 25, Besançon*
- ▶ Dominique DURGET, *Médecin du travail, SIST 66, Perpignan*
- ▶ Marie-Renée ECHE, *Médecin du travail, ACMS, Suresnes*
- ▶ Pascal EUGENE, *Ingénieur chimiste, AMSN, Bois-Guillaume*
- ▶ Martine FAVOT, *Médecin du travail/ Médecin coordinateur, AMET, Rosny-sous-Bois / Efficience Santé au Travail, Paris*
- ▶ Françoise FAUPIN, *Adjointe au Directeur du Service médical, ACMS, Suresnes*
- ▶ Sylvie FERRANDIZ, *Médecin du travail, AISMT 36, Châteauroux*
- ▶ Karine FLAHAUT, *Directrice, ASMT65 Tarbes*
- ▶ Olivier FOLLIOU, *Responsable département prévention conseil, OPSAT Franche-Comté, Dole*
- ▶ Bernard GAÏSSET, *Directeur général, ACMS, Suresnes*
- ▶ Vincent GASSMAN, *Médecin du travail, AST 67, Strasbourg*
- ▶ Elisabeth GAULTIER, *Médecin du travail, CIHL 45, Saran*
- ▶ Corinne GIL, *Responsable informatique et communication, AIST Béziers, Béziers*
- ▶ Isabelle GRIMAUD, *Médecin du travail, CMIE, Paris*
- ▶ Olivier HARDOUIN, *Responsable informatique, Pôle Santé Travail Métropole Nord, Lille*
- ▶ Antoine HAUTER, *Médecin du travail, APST-BTP-RP, Paris*
- ▶ Timothée HUBER, *Ergonome, AMSN, Bois-Guillaume*
- ▶ Valéry HOURNON-GAÏA, *Responsable informatique, IPAL, Alfortville*
- ▶ Nicoleta IFTIMI, *Médecin du travail, Efficience Santé au Travail, Paris*
- ▶ Didier JENOUDET, *Médecin du travail, MT71, Chalon-sur-Saône*
- ▶ Benjamin JUTANT, *IPRP, APST-BTP-RP, Bourg-la-Reine*
- ▶ Pierre LE VELLY, *Consultant en Systèmes d'Information, Présanse Bretagne*
- ▶ Gilles LECLERCQ, *Médecin-Conseil, ACMS, Suresnes*
- ▶ Dominique LEUXE, *Directeur médical, APST-BTP, RP, Bourg-la-Reine*
- ▶ François LEVAIN, *Médecin du travail, Santé au Travail du Genevois, Annemasse*
- ▶ Véronique OLIN, *Médecin du travail, APST-BTP-RP, Bourg-la-Reine*
- ▶ Nadine MARCZUK, *Médecin coordinateur, CMIE, Paris*
- ▶ Nicole MARTIN, *Médecin du travail, AST67, Strasbourg*
- ▶ Isabelle MERLE, *Médecin du travail, APST 37, Chambray-les-Tours*
- ▶ Jean-François MIGNAUD, *Responsable pluridisciplinarité, AST 67, Strasbourg*
- ▶ Laurent MINARO, *Médecin coordinateur, AHI 33, Bordeaux*
- ▶ Lucie MONNIER-CUDREY, *Responsable Pôle Prévention, SSTNFC, Etupes*
- ▶ Carine MOREL, *Infirmière en Santé au travail, SIMT 24, Périgueux*
- ▶ Caroline NAYRAT, *Médecin resp. Politique Santé au travail - Ingénieur ergonomiste, AMSN, Bois-Guillaume*
- ▶ Olivier PALMIERI, *Médecin coordinateur, ASMT 65, Tarbes*
- ▶ Sylvie PARRIAUD, *Adjointe de direction, Responsable adhésions, AGEMETRA, Oullins*
- ▶ Carmen PENSADO, *Médecin du travail, Efficience Santé au Travail, Paris*

- ▶ Roberta PERA, *Médecin du travail, CIAMT, Paris*
- ▶ Thierry PONCELET, *IPRP, ADESTI, Mont-Saint-Aignan*
- ▶ Aurélien PROVOOST, *Médecin du travail, CEDEST, Coudekerque-Branche*
- ▶ Alain REGNAULT†, *Médecin du travail, CMIE, Paris*
- ▶ Virginie ROIG, *Médecin coordinateur, ASMT 65, Tarbes*
- ▶ Sylvie ROMAZINI, *Médecin référent informatique, Santé au travail Provence, Aix-en-Provence*
- ▶ Michel STEVENARD, *Médecin du travail, ASMIS, Amiens*
- ▶ Esther SZWARC, *Médecin du travail, OPSAT Franche-Comté, Vesoul*
- ▶ Dan VASILE, *Médecin du travail, MTN Prévention, Nevers*
- ▶ Marianne VERGNE, *Médecin du travail, SSTNFC, Belfort*
- ▶ Audrey VILMANT, *Médecin du travail, AIST La Prévention Active, Clermont-Ferrand*
- ▶ Hélène WILLEM, *Épidémiologiste, APST Centre-Val de Loire, Tours*
- ▶ Michaël ZAOUI, *Responsable du système d'information, CMIE, Paris*
- ▶ Boris ZAVARSKY, *Médecin du travail, Santé Prévention BTP 35, Rennes*

GROUPE ASMT FMP (Action en Milieu de Travail Fiches Médico-Professionnelles)³

- ▶ Gysèle ADA-OBADIA, *SEMSI, Paris*
- ▶ Liliane BOITEL, *CISME, Paris*
- ▶ Anne-Sophie BONNET, *Pôle Santé travail Métropole Nord, Lille*
- ▶ Valérie CASQUEVEAUX, *Pôle Santé travail / Actions Santé Travail, Caestre*
- ▶ Alain CHANARD, *AISMT 36, Châteauroux*
- ▶ Aurélie CLERFEUILLE, *AIST 39/OPSAT Franche-Comté, Dole*
- ▶ Catherine COULOMBEZ, *ACMS, Arpajon*
- ▶ Emmanuelle DUPUIS, *Pôle Santé travail Métropole Nord, Lille*
- ▶ Catherine FAURY, *CMB, Paris*
- ▶ Anne GAILLARD, *Ardèche*
- ▶ Nathalie GIRAULT, *ASSTV, Poitiers*
- ▶ Pascaline JORON, *ACMS, Paris*
- ▶ Bénédicte LAUMOND, *Paris*
- ▶ Corinne LETHEUX, *Présanse, Paris*
- ▶ Isabelle MERLE, *APST 37, Chambray-lès-Tours*
- ▶ Michel MEYER, *AST 67, Strasbourg*
- ▶ Sylvie MIREBEAU, *ASSTV, Poitiers*

- ▶ Mylène MOURGUES, Présanse, *Paris*
- ▶ Mariannig NOUSBAUM, Santé au Travail en Iroise, *Brest*
- ▶ Elise OZKAN-RABRET, *Hauts-de-Seine*
- ▶ Constance PASCRAU, Présanse, *Paris*
- ▶ Marilyne RAT DE COCQUARD, *Marseille*
- ▶ Bénédicte SAWICKI, CHU Bichat, *Paris*

RELATIONS INSTITUTIONNELLES⁴

L'ensemble du processus de choix et de définition s'est déroulé en tenant compte des travaux des institutions listées ci-dessous :

- ▶ Groupe nomenclature Rnv3p de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)
- ▶ MSA - Mutualité sociale agricole
- ▶ INRS - Institut national de recherche en santé
- ▶ CNAMTS - Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
- ▶ CNRS - Centre national de la recherche scientifique
- ▶ InVS / SPF - Institut national de veille sanitaire / Santé Publique France
- ▶ EHUMT - Collège des enseignants hospitalo-universitaires de médecine et Santé au travail
- ▶ SFMT - Société française de médecine du travail
- ▶ HAS - Haute Autorité de Santé
- ▶ Cap - Centres anti-poison

Le projet a, de plus, bénéficié des avis réguliers du Service juridique de Présanse.

MÉTHODOLOGIE ET RÔLE DES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LA MISE AU POINT DES THÉSAURUS HARMONISÉS

Pour arriver à un consensus sur le choix des Thésaurus Harmonisés retenus finalement, une concertation méthodique a été menée avec les professionnels. Quelles en ont été les étapes ? Quelle a été la méthode adoptée ? Quels sont les acteurs qui ont été associés ?

Toute la démarche qui a conduit à proposer une harmonisation des Thésaurus a commencé par un constat et un raisonnement :

1. Il existe une très forte demande et un très fort besoin de lisibilité concernant les données en Santé au travail.
2. L'harmonisation des langages utilisés pour décrire les situations est un passage obligé pour améliorer cette lisibilité.
3. Les acteurs de terrain sont force de proposition pour harmoniser leur langage.
4. Il est nécessaire de s'appuyer sur les professionnels des Services pour mener la réflexion et la démarche.
5. Il est nécessaire d'adopter une méthode de type consensus pour choisir le Thésaurus de référence parmi les Thésaurus existants.
6. Là où les Thésaurus existants ne conviennent pas, ou en l'absence de Thésaurus, il est nécessaire de s'appuyer sur les professionnels pour créer des Thésaurus "*ad hoc*".
7. A chaque étape de la démarche, il est indispensable de s'assurer de la cohérence des réflexions et des choix avec les instances institutionnelles et scientifiques, et de trouver une solution pour la mise à jour régulière des Thésaurus choisis.

Tout au long du travail qui a mené au choix des Thésaurus harmonisés, une concertation permanente a été menée avec des groupes de travail composés de professionnels de terrain exerçant en SSTI (médecins du travail, ergonomes, toxicologues, etc.), en s'assurant qu'ils soient également représentatifs des différents logiciels utilisés dans les Services, des différentes professions et des différentes régions.

Pourquoi Présanse ?

Présanse, à travers le groupe Action scientifique en milieu de travail / Fiches médico-professionnelles, bénéficie d'un savoir-faire reconnu en élaboration et veille de Thésaurus depuis 20 ans. Cette expérience a d'ailleurs permis aux Docteurs BOITEL et LETHEUX (médecins-conseils du Cisme/Présanse) d'intégrer le groupe Nomenclature RNV3P de l'ANSES, aux côtés des partenaires institutionnels.

Présanse a, par ailleurs, été en mesure, à travers ses groupes d'action scientifique, de faire travailler ensemble médecins, institutionnels et autres professionnels impliqués dans la Santé au travail.

Présanse est, enfin, un interlocuteur privilégié de l'Etat et des préventeurs institutionnels.

La démarche, commencée en 2009, a été menée selon le schéma suivant :

1 - Concertation avec les professionnels

A chaque étape de la démarche, les différents professionnels des Services interentreprises ont été associés (médecins, ergonomes, toxicologues, psychologues), en respectant une représentation des différentes régions, en tenant compte de la taille du Service et de la pratique des différents logiciels-métiers existant sur le marché.

2 - Concertation institutionnelle

Durant toute la démarche, les échanges avec la Société Française de Médecine du Travail, l'ANSES, la CNAMTS et la Haute Autorité de Santé, ont permis de vérifier la cohérence des choix préconisés par les professionnels des SSTI avec les réflexions menées, plus largement, dans l'environnement de la Santé au travail. Les choix définitifs intègrent donc les avis éventuellement recueillis des organismes institutionnels.

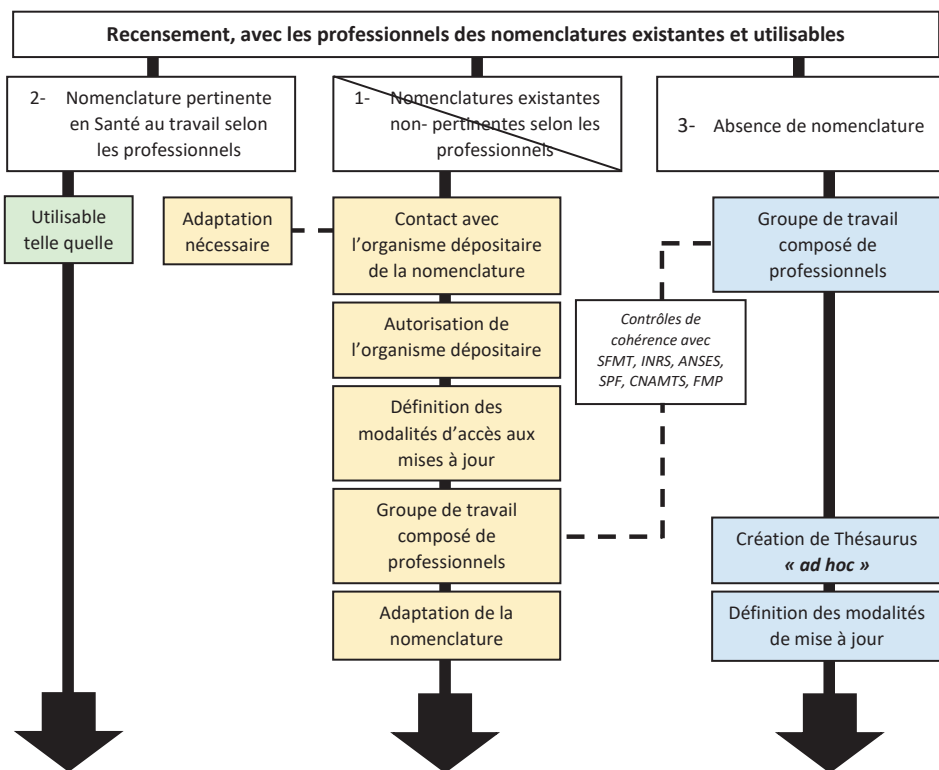
3 - Choix des solutions

Pour chaque catégorie de données susceptible d'être organisée sous forme d'un Thésaurus, un recensement des solutions disponibles a été effectué avec les professionnels, et une analyse des points forts et des points faibles de chaque solution a été menée.

Dans la majorité des cas, il s'est agi de choisir entre plusieurs Thésaurus existants :

- ▶ Parfois, le choix s'est porté sur un Thésaurus existant, mais qui a été simplifié et/ou adapté, avec l'aide des professionnels concernés, pour répondre aux besoins de la Santé au travail.
- ▶ Enfin, mais rarement, un Thésaurus ad hoc a été créé de toutes pièces, en fonction des indications données par les acteurs de terrain et en cohérence avec les orientations des institutionnels et des scientifiques.

COMMENT CHAQUE THÉSAURUS A-T-IL ÉTÉ RETENU ?



Les 40 Thésaurus Harmonisés retenus

Thésaurus recommandés « originels »		Thésaurus recommandés « adaptés »		Thésaurus recommandés « ad hoc »			
Secteur d'activité NAF 2008 INSEE	Pages 52-53	Examens complémentaires Adapté CNAMTS	Pages 130-133	Actions en milieu de travail	Pages 149-154	Habilitations électriques et autorisations de conduites	Pages 56-57
Professions PCS-ESE 2003-2017 INSEE	Pages 49-55	Vaccins Adapté AST 67	Pages 128-129	Prévention	Pages 87-93	Lieux de travail	Pages 72-73
Expositions professionnelles RNV3P - ANSES CNAMTS	Pages 74-86	Professions utilisatrices Adapté CCN SSTI	Pages 34-35	Civilité	Pages 41-42	Stades de prévention	Pages 90-91
Effets sur la santé CIM 10 OMS	Pages 87-89	Fréquence de l'exposition Adapté INRS	Pages 82-84	Titres	Pages 144-145	Niveau de prévention	Pages 92-93
Niveau d'imputabilité RNV3P	Pages 111-112	Gravité – Atteinte à la santé Adapté INRS	Pages 85-86	Genre	Pages 41-42	Maintien en emploi : origine de l'orientation	Pages 200-201
Communes INSEE	Pages 45-46	Habitus Adapté HAS	Pages 121-122	Situation maritale	Pages 43-44	Maintien en emploi et actions sociales : dispositif/solution mis(e) en place	Pages 202-203
Pays Insee	Pages 47-48	Tâches Adapté site FMP	Pages 69-71	Type de contrat de travail	Pages 58-60	Maintien en emploi et actions sociales : situation à l'issue du parcours	Pages 204-205
Médicaments ATC OMS	Pages 126-127	Résultat ex. complémentaire Adapté IDS	Pages 134-135	Quotité du temps de travail	Pages 61-62		
Niveau de formation INSEE / ONISEP	Pages 54-55	Unités Adapté VAL Solutions	Pages 136-137	Motifs arrêts de travail	Pages 113-114		
Nature de la blessure Siège de la blessure Lieu de l'accident Eurostat	Pages 115-120			Incapacité/invalidité/RQTH	Pages 63-65		
				Sports et activités physiques	Page 123-125		
				Intensité pratique sportive	Pages 124-125		
				Orientations PS	Pages 138-140		
				Orientations structure spé.	Pages 141-143		
				Types de visite	Pages 97-99		
				Mode de visite	Pages 100-101		
				Motifs d'annulation visite	Pages 102-103		
				Actions transversales	Pages 188-189		

Les groupes de travail sollicités par la Commission Système d'Information ont examiné les différentes possibilités qui s'offraient à eux en matière de Thésaurus Santé-Travail.

Leurs choix se sont généralement portés sur des Thésaurus existants, considérés comme des Thésaurus de référence par les institutions sanitaires nationales, européennes et internationales, et utilisés par d'autres professions médicales et/ou par les préventeurs institutionnels (NAF, PCS-ESE, RNV3P, CIM10, nomenclatures INSEE [communes, pays, niveau de formation,...], table ATC des médicaments, Thésaurus Eurostat [nature de la blessure, siège de la blessure, lieu de l'accident],...).

Pour d'autres Thésaurus, le choix a été fait d'adapter/modifier des Thésaurus existants afin qu'ils répondent au mieux aux besoins de la profession.

Par exemple, pour le Thésaurus des examens complémentaires, les groupes de travail ont adapté deux nomenclatures de référence (CNAMTS) afin de tenir compte des examens réellement prescrits en médecine du travail. Pour le Thésaurus des vaccins, les groupes de travail ont estimé raisonnable de s'appuyer initialement sur le travail effectué dans un Service interentreprises (AST 67). Les Thésaurus de la fréquence de l'exposition et de gravité – atteinte à la santé ont été construits, quant à eux, à partir de grilles d'analyse créées par l'INRS. Pour celui des professions utilisatrices de la base, la Convention Collective Nationale des Services de santé au travail interentreprises (CCN SSTI) a été utilisée, adaptée et enrichie.

Des nomenclatures préexistantes dans les logiciels-métiers d'IDS et de VAL Solutions ont servi de base de travail pour élaborer respectivement les Thésaurus des résultats d'examens complémentaires et des unités. Le Thésaurus des habitus reprend les éléments de la recommandation de bonne pratique de la HAS sur la tenue du DMST. Enfin, le Thésaurus des tâches et ses supports dérivés, les METAP (matrices emploi-tâches potentielles), correspondent à une extraction d'une partie du contenu du site Internet des fiches médico-professionnelles (www.fmpcisme.org).

Dans les autres cas (AMT, prévention, civilité, titres, genre, situation maritale, type de contrat, quotité du temps de travail, motifs des arrêts de travail, incapacité/invalidité/RQTH et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi, sports et activités physiques, intensité de la pratique sportive, orientations vers un professionnel de santé et assimilé de santé, orientations vers une structure spécialisée, types de visites, mode de visite, motifs d'annulation des visites, actions transversales), les groupes de travail, après avoir analysé les nomenclatures existantes, ont estimé qu'en l'absence de référence sur ces thèmes, il était nécessaire de créer des Thésaurus "ad hoc".

Pour ce faire, les groupes de travail ont utilisé différentes sources (Code du travail, Code civil, nomenclatures proposées par un Service ou un éditeur de logiciels, CNOM, ministère du Travail,...), qui ont permis l'élaboration de Thésaurus répondant aux besoins des professionnels des SSTI.

Tous les Thésaurus Harmonisés correspondent à une classification monohiérarchique de libellés, organisée en un seul axe et sur un seul niveau, c'est-à-dire que chaque libellé est associé à un emplacement unique.